

COMPTE-RENDU REUNION DU 16/11/2023

La réunion est ouverte à 10 heures par la signature de la liste de présence.

1) Le président revient sur le compte-rendu de la réunion du 6 juin 2023.

Une inattention de sa part lui avait fait croire que Dominique Save souhaitait quitter son poste à la Commission des Menus, qu'elle occupe d'ailleurs à la satisfaction de tous. Il n'en était rien : Dominique conserve sa fonction dans cette Commission à Nice.

Le président s'excuse de cette méprise et supprime le passage « Dominique Save accepte de laisser sa place.....en charge de ce service » §2 de la page 2 du compte-rendu.

Le compte-rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2) L'assemblée effectue un tour de table sur la situation dans les écoles visitées.

*Dominique Save-Guyot s'exprime à propos de la Maternelle Papon. Des travaux ont été réalisés, notamment dans la cour. La directrice semble épuisée par la charge de travail.

A La Capelina, l'audit à venir semble redouté par la direction.

A La Colle sur Loup, la Mairie très représentée aux Conseils favorise l'écoute des élèves au moment des Conseils, avant que ceux-ci se déroulent réglementairement.

*Gérald Clément parle de la Maternelle Pierre Merle. Là aussi des travaux ont été réalisés. La sécurité à l'entrée de l'école pose quelques problèmes.

*Chantal Lamurey a vu arriver une nouvelle directrice à l'école Darsonval. Celle-ci veut modifier d'anciennes habitudes, sans recevoir le soutien des personnels. La DDEN devra faire preuve de diplomatie.

*André Barthe Ne signale pas de problème à l'école Maternelle Belanda. Les parents sont bien impliqués : 85% de votants aux élections. Cependant la réfection de la façade (classée) pose des difficultés de sécurité notamment.

Jean Moreau indique dans ses écoles des problèmes d'encadrement lors de la pose méridienne.

Lors de la discussion, il apparaît que cela est général : le manque de personnel est important.

J. Moreau note des relations cordiales avec les directions des écoles. L'école a connu une certaine effervescence du fait du transfert d'une classe de l'école Righi à l'école Mantega, après la rentrée.

*Gabrièle Rau note que l'école Saint Philippe a gagné une classe du fait de son classement (RECT).

Le rectorat a fait paraître une charte de communication entre les membres de la communauté éducative du 1° degré : elle sera diffusée à tous les DDEN de Nice-La Trinité pour information.

*Marie-Thérèse Rebat a découvert l'école Rothschild qui est un peu vétuste et nécessite des travaux et aménagements. Par exemple l'ULYS est située au 5° étage sans ascenseur !

*Alberto Bendelac suit les écoles Jean Moulin et Simone Veil aux Baumettes. Pas de problème notables .Mais à Jean Moulin, les élèves obtiennent des résultats médiocres expliqués par de nombreux enfants étrangers allophones et une population scolaire qui bouge beaucoup. Des moyens pédagogiques supplémentaires seraient bienvenus.

En conclusion de cette discussion, il semble utile à tous de rencontrer M.l'Adjoint au Maire,

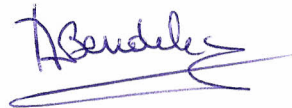
- 3) Dominique Save-Guyot informe l'assemblée des travaux de la Commission des Menus. (cf.document joint).

- 4) Jean Moreau introduit Mme Martinetti, IEN honoraire, qui travaille sur des ouvrages à destination des élèves : le dernier est « Jean Moulin » à destination des élèves de CM2. Elle a aussi travaillé avec les ATSEM pour les aider à s'investir dans leurs fonctions. Elle détaille aussi d'autres réalisations sur des personnalités niçoises.

L'heure de fin de réunion étant dépassée, la question financière est réglée rapidement : le montant de la cotisation reste inchangé pour 2024 à 36 euros. Les chèques seront remis au trésorier pour encaissement.

La séance est levée à 12H20.

Le Président, A.Bendelac



COMMISSION des MENUS Ville de NICE

Réunions des 6 Septembre et 13 Octobre 2023

Les points suivants ont été traités au cours de ces deux premières réunions de l'année scolaire 2023-2024 :

*** Les enfants en situation de Handicap.**

Souci majeur de tous les protagonistes, le manque d'AVS pour le temps méridien rend très difficiles les repas, alors que c'est une obligation que la Ville a demandé aux Gérants de mettre en œuvre. L'Education Nationale doit recruter les AVS et la Ville les payer.

Des conventions signées avec l'Education Nationale et les associations ont permis aux parents d'enfants autistes d'apporter des paniers-repas pris à l'écart (expérimentation dans deux écoles Nice Flore et Saint Isidore).

La FCPE s'inquiète du danger potentiel pour ces enfants et les autres.

***Les difficultés d'approvisionnement** sont aggravées par l'inflation et les exigences des fournisseurs (15 à 18% demandés ! alors que la Ville s'arrête à 10%).

***Les rapports avec les familles** : inscriptions tardives et manque de places dans des locaux parfois insuffisants ont donné à gérer des tensions aux Gérants et Directeurs .

Le taux de satisfaction, suivi de façon très fine, est très bon.

Les tarifs ont très peu augmenté : compris entre 1 e et 3,30 e

26000 élèves et 10 000 pour les accueils. 800 gratuits..

La dématérialisation des paiements, source d'économies, est bien installée, mais accroît le travail des Gestionnaires et Directeurs, qui sont amenés à aider de nombreux parents dans cette démarche informatisée.

La Ville insiste sur l'attention qui doit être portée aux familles en difficulté.

*** Lutte contre le gaspillage alimentaire** (pain, fromage à la coupe, yaourts, fruits) L' eau est réutilisée pour l'entretien, Campagne de pesée des déchets. Equilibre à trouver entre la diététique et les goûts des enfants surtout à la rentrée : tomates, courgettes, œuf coque inconnus ...

***Ressources Humaines** : absences très nombreuses, recrutement difficile même sur des emplois à temps plein en cuisine centrale. Beaucoup de tâches assistées de machines : par ex. la Légumerie traite 1 tonne par jour ! Les perspectives de contractualisation et d'évolution des carrières avec mobilité dans les services ne suffisent pas à recruter en nombre.

Dominique SAVE, DDEN.